ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Relations financieres

Question écrite n° 1167

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de M. le ministre de l'economie sur les demandes de prets formulees par la Thailande et le Chili aupres de la Banque mondiale en vue de la construction de barrages. D'apres les informations dont on dispose, il semble que ces projets vont constituer, tels qu'ils sont aujourd'hui definis, une grave menace pour l'ecosysteme des regions ou ils sont prevus ainsi que pour les habitants de ces regions qui se comptent par milliers. La France devant donner un avis sur l'attribution de ces prets, il est indispensable qu'elle demande a ce que des corrections soient apportees a ces projets afin qu'ils respectent l'environnement et la population indigene. A defaut, la France devrait emettre un avis defavorable a l'attribution de ces prets. Il lui demande de preciser la position du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

La France, en sa qualite de pays membre de la Banque mondiale, a toujours veille a ce qu'une extreme attention soit toujours portee a l'impact ecologique et social de chacun des projets finances par cette institution. C'est pourquoi elle s'est felicitee de la realisation de missions independantes d'experts charges d'etudier les problemes environnementaux ou humains souleves par le projet chilien cite par l'honorable parlementaire ainsi que pour une autre operation de meme nature en Inde. Dans cet esprit, il a toujours ete demande au representant de la France au Conseil d'administration de la Banque mondiale de verifier avec la plus extreme vigilance, lorsque des projets sont presentes au conseil d'administration, que les problemes humains et environnementaux ont ete prealablement examines avec soin, et que les moyens de les resoudre de maniere rapide et satisfaisante sont identifies. Le Gouvernement a reaffirme ces instructions. Un bon equilibre doit etre recherche entre les preoccupations environnementales et les besoins de developpement des pays concernes, qui ne sont pas moins legitimes. C'est la raison pour laquelle la position francaise a toujours ete de rechercher le meilleur moyen de concilier ces objectifs, grace a un amenagement et un controle approprie des operations projetees, sans pour autant adopter une attitude systematiquement negative.

Données clés

Auteur : M. Daubresse Marc-Philippe
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1167
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mai 1993, page 1420
Réponse publiée le : 27 septembre 1993, page 3202